

**PROCES-VERBAL DE CARENCE  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**DATE DE SEANCE**  
24 septembre 2024

**DATE DE CONVOCATION**  
18 septembre 2024

**DATE D'AFFICHAGE**  
26 septembre 2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE	16
PRESENTS	7
PROCURATION(S)	0
VOTANTS	0

La Vice-présidente certifie que les délibérations faisant l'objet du présent procès-verbal ont été transmises à la Préfecture de l'Eure, au titre du contrôle de la légalité le :

Et qu'elles ont été notifiées aux intéressés.  
La Vice-présidente

Le, 24 septembre DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 18H30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente

**Etai<sup>ent</sup> présents** : MM. Lahsaine AIT BABA, Benoît BALUT, Christophe COPLO, Mmes Inci ALTUNTAS, Sylvie CARDONA-GIL, Annick GASCHER,

**Ne formant pas la majorité des Membres en exercice.**

**Absents excusés** : MM. Marc-Antoine JAMET, Dominique LEGO, Mmes Catherine BATAILLE, Pascale DUMONTIER, Catherine DUVALLET, Brigitte ROIX,

**Absents non excusés** : MM. Thomas BOUREZ, Eric HEBERT, Patrick HUON, Christophe THIESSE.

**Avai(en)t donné pouvoir** :

Mme Catherine BATAILLE à M. Christophe COPLO,  
Mme Pascale DUMONTIER à Mme Maryline DESLANDES

**Mme Inci ALTUNTAS**  
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.

**Assistaient à la séance** :

Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Manuela MAITREL, Sophie BOYER.

**PROCES-VERBAL DE CARENCE**

Après avoir constaté que le quorum n'était pas atteint et – en application de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales – Madame Maryline DESLANDES déclare que le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer.

La prochaine séance est fixée au mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 12h00.

Le présent procès-verbal sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Eure en application de l'article 3 de la loi du 2 mars 1982.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Et ont les membres signé au registre après lecture.



Maryline DESLANDES

*Maryline DESLANDES*  
Vice-présidente du CCAS de Val-de-Reuil